

MINUTES OF THE MEETING

DATE: 26/10/2023

HOURS: 16h00 – 18h00

AGENDA ITEM		DECISION/TO DO
1. Approval agenda and report		
1.1 Report Previous meeting (<i>Approval</i>)		<ul style="list-style-type: none"> • Aangepast verslag goedgekeurd • Rapport modifié approuvé
1.2 Agenda (<i>Approval</i>)		<ul style="list-style-type: none"> • Agenda goedgekeurd • Agenda approuvé
2. Situation Overview: SARI & COVID-19		
2.1. Epidemiological Update (<i>Siensano – J. Stassijns</i>)	<p>La situation n'est pas très différente par rapport à la semaine passée. Tous les indicateurs sont au vert, sauf celui des eaux usées qui est à l'orange. La semaine dernière, celui-ci était au rouge. Le nombre de stations où l'on a détecté le SARS-CoV-2 a de nouveau diminué. Le code vert reste en vigueur.</p> <p>Il a été communiqué lors de RMG précédents que l'on examinerait si de nouveaux modèles sont disponibles. Contact a déjà été pris à cet effet avec le groupe universitaire concerné. Les modèles seraient développés plus en détail. On s'informerait de l'état d'avancement.</p> <p>Le SSC n'est pas encore tout à fait prêt avec la version finale des mesures proposées correspondant à chaque code. Il est important d'obtenir rapidement un tableau des mesures qui doivent être appliquées si le code jaune est atteint. De même, il importe que le code vert soit inclus dans les mesures. La version finale du SSC est attendue pour le 31 octobre. Dans la foulée, une réunion supplémentaire du RMG aura lieu afin que les mesures puissent être validées avant d'être inscrites à l'ordre du jour de la CIM.</p>	<p>RMG heeft kennisgenomen van de epidemiologische situatie. RMG valideert code groen van de Respi Radar.</p> <p>-----</p> <p>Le RMG a pris connaissance de la situation épidémiologique. Le RMG valide le code vert du radar Respi.</p>

AGENDA ITEM		DECISION/TO DO
2.2. Vaccinatiecijfers	<p>La dernière mise à jour du nombre de personnes (> 65 ans) vaccinées atteint les taux suivants par région :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 54 % en Flandre • 15 % à Bruxelles • 4 % en Communauté germanophone (Ost-Belgien) • 17 % en Wallonie <p>...</p>	<p>RMG heeft kennisgenomen van de vaccinatie cijfers.</p> <p>-----</p> <p>Le RMG a pris note des chiffres relatifs à la vaccination.</p>
3. Bed bugs		
3.1. Bed Bug Management: Biocides & Current Treatment Strategies (<i>SPF Health – DG Environment – N. Peelman & V. Dehon</i>)	<p>Prévention et actions non chimiques :</p> <p>Réduction du nombre d'endroits où des punaises de lit peuvent se cacher (crevasses, fentes...)</p> <p>Température :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage des textiles à $\geq 60^{\circ}\text{C}$ après un déplacement • Congélation à -20°C pendant ≥ 72 heures • Nettoyeur thermique/à vapeur 120°C <p>Biocides</p> <ul style="list-style-type: none"> • Natarro safe & InsectoSec Tape <p>Lors de voyages, il est important d'inspecter d'abord soigneusement la chambre et de ne pas conserver son bagage sur ou sous le lit ou sur le sol. Au retour à la maison, le bagage doit être contrôlé de façon approfondie. Laissez le bagage à l'extérieur ou ouvrez-le dans la baignoire. Lavez ensuite les vêtements à $\geq 60^{\circ}\text{C}$ et aspirez/nettoyez la valise à la vapeur ou laissez-la quelque temps à l'extérieur.</p> <p>Traitement curatif (chimique) : faites appel à une firme professionnelle spécialisée dans la lutte contre les punaises ! Il importe d'éviter la résistance chez les punaises de lit. Les professionnels connaissent la concentration exacte et comment il faut utiliser les biocides. Dans</p>	<p>RMG heeft kennisgenomen van de huidige behandelingsstrategieën en biocides.</p> <p>RMG heeft beslist dat er op dit moment geen bedreiging is voor de volksgezondheid, maar dat er samen met de DG EM en de gefedereerde entiteiten een communicatie wordt voorbereid.</p> <p>-----</p> <p>Le RMG a pris note des stratégies de traitement et des biocides actuels.</p> <p>Le RMG a décidé qu'il n'y avait pas de risque pour la santé publique pour le moment, mais une communication est en préparation avec la DG EM et les entités fédérées.</p>

AGENDA ITEM		DECISION/TO DO
	<p>certain cas, le traitement doit être répété (plusieurs fois). Des stratégies de gestion intégrée des nuisibles sont nécessaires.</p> <p>Allégation spécifique (punaises de lit) versus allégation générale (insectes rampants) Les produits généraux peuvent être utilisés contre les punaises de lit, mais la recherche révèle que ces produits ne permettent pas d'obtenir une éradication totale des punaises de lit sauf si on dépasse fortement le nombre de traitements autorisés. Il en résulte un effet négatif sur l'environnement.</p> <p>Produits autorisés contre les punaises de lit – Usage professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • PROFYL Ni 40 N pour le traitement de textiles • K-Othrine Flexx pour le traitement d'espaces publics <p>Produits autorisés contre les punaises de lit – Usage professionnel et grand public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mite-Killer : lutte contre les punaises de lit dans les fissures, les joints, les fentes et les crevasses et sur les surfaces, à l'intérieur (aérosol) • Nattaro Safe & InsectoSec Tape <p>Produits autorisés contre les punaises de lit – Grand public</p> <ul style="list-style-type: none"> • SANYTOL ANTIACARIENS : traitement des textiles (non lavables) • SOMI : dans les crevasses sous les meubles, dans les coins et autres cachettes <p><i>Produits autorisés pendant la période transitoire (conditions temporaires) :</i> → Ti-Tox Total, produits Bio Kill/Clean Kill</p> <p>Si la substance active est approuvée par la législation européenne, ces produits pourront être obtenus définitivement.</p>	

AGENDA ITEM		DECISION/TO DO
	<p>Site web : www.biocide.be</p> <p>To do : Publication des informations concernant les punaises de lit sur le site web, communication aux dispensateurs de soins et aux établissements de soins, et communication avec les entités fédérées.</p>	
4. AOB	/	
5. Date next meeting / agenda (Approval)		<p>De volgende RMG-vergadering staat voorlopig gepland op 31/10/2023 van 17 tot 18u.</p> <p>-----</p> <p>La prochaine réunion aura lieu le 31/10/2023 de 17h à 18h.</p>

Participation list

Last Name	First Name	Organization	Email
Callens	Michaël	Vlaanderen	michael.callens@vlaanderen.be
Dehon	Vincent	FOD Volksgezondheid	vincent.dehon@health.fgov.be
De Measure	Lindsay (Secretariaat RMG)	FOD Volksgezondheid	Lindsay.demesure@health.fgov.be
De Ridder	Ri	Kabinet Vandenbroucke	ri.deridder@vandenbroucke.fed.be
Delbauve	Oliver	CCC-GGC	odelbauve@ccc.brussels
Henry	Anne-Claire	ONE	Anne-claire.henry@one.be
Henry	Viviane	FOD Volksgezondheid	Viviane.henry@health.fgov.be
Hoorelbeke	Bart	FOD Volksgezondheid	Bart.hoorelbeke@health.fgov.be
Huvelle	Christian	AViQ	christian.huvelle@aviq.be
Kalimira	Nyota	FOD Volksgezondheid	nyota.kalimira@health.fgov.be
Legrand	Jodie	Wallonië	jodie.legrand@gov.wallonie.be
Lenaerts	Sanne (Secretariaat RMG)	FOD Volksgezondheid	sanne.lenaerts@health.fgov.be
Peelman	Natania	FOD Volksgezondheid	Natania.peelman@health.fgov.be
Piraprez	Laura	Communauté germanophone	laura.piraprez@dgov.be
Ramaekers	Dirk	FOD Volksgezondheid	Dirk.ramaekers@health.fgov.be
Smits	Patrick	Vlaanderen	Patrick.smits@vlaanderen.be
Stassijns	Jorgen	Sciensano	Jorgen.stassijns@sciensano.be
Van Berlaer	Gerlant (Voorzitter RMG)	FOD Volksgezondheid	Gerlant.vanberlaer@health.fgov.be